



M A R L Y

# Charte de modération des réseaux sociaux de la commune de Marly

## INFORMER SANS POLEMIQUER

### Objectifs de la charte

La charte de modération et d'engagement des pages de la commune de Marly sur les réseaux sociaux précise les conditions de consultation et d'interaction pour les utilisateurs et abonnés. L'utilisateur, en consultant, s'abonnant et en interagissant avec les comptes de la commune de Marly accepte sans réserve la présente charte d'utilisation et s'engage, lors de chacune de ses visites sur le fil d'actualité du compte, à la respecter.

### Suppression des contributions et désinscription

L'auteur d'un post peut à tout moment supprimer ses propres publications. S'il le souhaite, l'abonné aux pages de la commune de Marly peut décider de ne plus suivre le compte grâce au bouton « se désabonner ».

### Droits et devoirs des utilisateurs et abonnés

Lorsqu'ils interagissent avec les pages de la commune de Marly, les internautes s'engagent à ce que le contenu de leurs contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

À ce titre sont notamment interdites, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- les contributions à caractère violent,
- les contributions incitant à la violence ou à la haine,
- les contributions incitant à la discrimination,
- les contributions formulées de manière injurieuse ou grossière,
- les contributions portant atteinte au droit à l'image et/ou au respect de la vie privée,
- les contributions portant atteinte à la protection des données à caractère personnel,
- les contributions à des fins publicitaires,
- les rediffusions falsifiées ou partielles faisant endosser au compte une opinion ou une déclaration fausse, erronée ou non exprimée.

Les utilisateurs s'engagent à respecter les règles suivantes :

- les contributions doivent être courtoises afin de favoriser le bon déroulement des échanges,

- les contributions doivent être rédigées dans un langage correct et compréhensible,
- les contributions ne doivent pas être à caractère répétitif.

### **Réponses et modération**

Les espaces d'information et d'échange constitués par les pages de la commune de Marly sur les réseaux sociaux peuvent être modérés a posteriori dans le cas où les contributions ne respecteraient pas cette charte, notamment en cas de contributions illégales.

En interagissant avec la commune de Marly sur les réseaux sociaux, les utilisateurs reconnaissent la possibilité pour le modérateur de ces pages de bloquer et de signaler les auteurs dont les contributions se révèlent illégales.

Les internautes ne respectant pas ces règles de manière répétée se verront exclus des pages.

Droit de réponse : conformément à la loi, toute personne qui s'estime lésée par un commentaire peut en demander le retrait par simple demande auprès du service communication de la Ville ([info@marly57.fr](mailto:info@marly57.fr)).

Par ailleurs, il ne sera répondu à aucune demande de renseignements à caractère personnel sur les pages de la commune de Marly ou par message privé conformément au RGPD. Toute demande de renseignement doit être faite par mail à [info@marly57.fr](mailto:info@marly57.fr)

### **Évolution des comptes de la commune de Marly**

Les modalités d'accès et d'utilisation des pages de la commune de Marly étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche pas l'application de la présente charte.

### **PERIODES ELECTORALES**

Les collectivités territoriales sont soumises à des règles strictes en matière de communication durant les périodes électorales et préélectorales. Le Code électoral interdit toute utilisation, directe et indirecte, des moyens publics au soutien de la campagne d'un ou des candidats. Cette disposition légale interdit notamment l'utilisation des outils institutionnels de communication numérique à des fins de propagande électorale. Les usagers de la page s'interdisent donc toute expression à caractère politique. Toute intervention et prise de position en faveur ou à l'encontre d'un candidat ou d'une sensibilité politique est interdite sur cette page et sera donc supprimée sans préavis.

Pour information - conditions générales du réseau social Facebook :

<https://www.facebook.com/legal/terms>

**Le service communication et proximité**  
**Ville de Marly**